

Semaine du 18 octobre au 25 octobre 2020

29^{ième} Dimanche du temps ordinaire

Horaire des célébrations

Dimanche 18 octobre 2020

9h30 Église Saint-Gérard-Majella

Lise Grenier
Jacques St-Jean

Sa famille
Thérèse et les enfants

11h Église Saint-Joseph

Dorsy McMillan
Rita Ouimet

Collecte aux funérailles
Collecte aux funérailles

Dimanche 25 octobre 2020

9h30 Église Saint-Gérard-Majella

Albert Brodeur
Fernande Maillé

Rachel & Robert Morgan
Collecte aux funérailles

11h Église Saint-Joseph

Gilles Constantineau
Monique & Yvon Bock

Son épouse et ses enfants
Sa sœur Denise

Lampe du sanctuaire

Église Saint-Gérard-Majella
Église Saint-Joseph

Jeannette & Gérald Diotte
Christian Sigouin

Il y aura collecte pour l'Évangélisation des Peuples le 18 octobre.

Pour Merci pour vos contributions. Votre appui financier est très important.

Quête du 4 octobre 2020 **VB** 87.00\$ **K** 119.00\$

Quête du 11 octobre 2020 **VB** \$ **K** 176.45\$

Cultes 88.65\$

Contribution annuelle

Dîme 2020

St-Gérard 2510.00\$

St-Joseph 2655.00\$

Merci de donner à la Paroisse Bon Pasteur.

Gagnant Loto-Paroisse

St-Gérard

#65 Mathieu Brière
#148 Rachel Morgan

St-Joseph

#143 Julie Filion
#169 Julie Plouffe
#170 Gilbert Meilleur

BILLET ÉVANGÉLIQUE 29^e DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE

Une foi ajustée au réel

Nous nous sommes habitués au discours vigoureux des adversaires de la foi. En dernière extrémité, des personnes exigent un grand ménage de l'espace public. Finies les traces de religion dans le paysage, les noms de lieux et les écoles ! Oublions l'école Jean XVIII, l'école du Sacré-Cœur, la croix du Mont-royal, le lac Saint-Jean... Devant ces propositions décapantes, nous avons fait le dos rond, en espérant que le gros bon sens tiendrait compte des multiples ingrédients de notre mémoire collective. Oui, il y a eu des bêtises honteuses de quelques-uns. Mais oui, il y a aussi le bien-fondé (et le bien-vécu) de la foi de la majorité des gens de jadis.

Grosso modo, dans l'évangile de ce dimanche, Jésus opère un discernement semblable. Jésus est invité à faire la part des choses. D'un côté, il y a les obligations de la religion juive. De l'autre, il y a les réalités politiques de l'Empire romain. Les gens qui veulent faire parler Jésus (et probablement l'enfermer !) sur le sujet brûlant des taxes lui demandant si les croyants doivent payer à l'empereur romain. Jésus ne se laisse pas emmurer dans un clan ou dans l'autre. La réponse de Jésus est claire : Dieu et César ont droit à leur dû. Pas question de déconsidérer telle ou telle obligation légitime. Serions-nous allés trop loin dans la séparation de ces deux réalités d'une vie équilibrée, la politique et la foi religieuse ?

Réfléchissons maintenant à quand remontent mes derniers mots d'encouragement pour une personne engagée dans le service public ? Un peu de reconnaissance envers elle prolongerait l'attitude positive de Jésus pour les responsables politiques de son temps !

Mois missionnaire - octobre 2020

À l'approche du 1er octobre, début du Mois missionnaire et fête de sainte Thérèse de Lisieux, patronne des missions, les Œuvres Pontificales Missionnaires par l'entremise de l'Œuvre de la Propagation de la foi ou Mission foi au Canada francophone, invitent les fidèles à la soutenir économiquement et à prier pour que la Bonne Nouvelle continue de s'étendre aux périphéries.

Une collecte mise à mal par la pandémie

La quête du dimanche des missions du 18 octobre sera compromise par le contexte de la pandémie. Les restrictions annoncées par la Santé publique auront une incidence sur le nombre de personnes présentes dans nos églises et, par le fait même, sur les montants récoltés grâce à cette quête.

Pour contourner cette difficulté et stimuler sans relâche l'élan missionnaire de l'Église, Mission foi invite les baptisés à répondre à cet appel en faisant parvenir leur don par la poste ou en ligne :

Par la poste : l'Œuvre pontificale de la propagation de la foi, 175, rue Sherbrooke Est, Montréal (Québec) H2X 1C7

En ligne : <https://missionfoi.ca/faire-un-don/>

Grâce à vos dons, nous espérons éviter une baisse de la collecte du Dimanche missionnaire mondial qui aurait de lourdes répercussions sur l'aide primordiale que nous apportons aux populations dans le besoin.

Merci de le partager dans toutes vos communautés ! Me voici ! Envoie-moi ! Marc Richer Vicaire général, Ana Gloria Flores Répondante diocésaine des OP.

Nomination. C'est avec plaisir que je vous fais connaître officiellement cette nomination. À compter du 1er novembre prochain, l'abbé Jean-François Roy sera membre de l'équipe « in solidum » du secteur Mont-Laurier comprenant les paroisses Notre-Dame-de-l'Alliance, Notre-Dame-de-la-Rive, Bon Pasteur et Notre-Dame-de l'Espérance. L'abbé Roy sera coordonnateur de la pastorale et de la liturgie pour les paroisses du secteur. Il assumera cette responsabilité collégialement avec les membres de l'équipe, tenant compte que l'abbé Marc Richer, prêtre modérateur, demeure responsable de l'administration du secteur, tout en étant vicaire général du diocèse de Mont-Laurier. † Raymond Poisson Évêque de Mont-Laurier et de Saint-Jérôme

Les mesures sanitaires de prévention désignées et imposées par la Santé publique et le Gouvernement du Québec doivent être respectées en tout temps et en tous nos lieux. Nos deux diocèses se retrouvent avec des zones désignées verte, jaune et orange, différemment d'une MRC à l'autre. Cependant, ce n'est sans doute qu'une

question de temps pour que nous soyons tous dans la même catégorie. En conséquence, on nous demande actuellement de ne pas dépasser 50 participants à nos rassemblements (eucharistie dominicale et célébration des autres sacrements). Si nous sommes en zone orange, c'est 25 participants ; je vous demande donc d'être très vigilants et de suivre l'actualité. Je tiens à souligner que nous nous conformons à cette restriction dès maintenant. Il faudra donc inviter nos fidèles à s'inscrire à la paroisse en vue de leur participation à l'eucharistie dominicale. Notre principale difficulté se situe en fin de semaine prochaine, 26-27 septembre, n'ayant pas eu le temps de prévenir nos fidèles. Je vous demande encore de respecter la norme du nombre limite de personnes selon votre zone. Pour ce faire, essayons de pallier à la situation en multipliant les messes, les faisant plus courtes, sans musique, peut-être une dans l'église et l'autre en même temps au sous-sol (s'il y a des accès différents). Durant cette fin de semaine, invitons nos fidèles à s'inscrire à l'avance pour les autres dimanches et rappelons-nous qu'il y a toujours la messe télévisée à Radio-Canada à 10 h. Il est impératif de remettre à tous les fidèles le communiqué de l'Assemblée des évêques catholiques du Québec (ci-joint) afin que ces personnes puissent communiquer avec leur député provincial et manifester leur insatisfaction devant la manière dont l'État traite la pratique religieuse. La demande des évêques est simple : sachant que nous appliquons scrupuleusement les règles de prévention et de distance, nous voulons que les lieux de culte soient traités comme les salles de spectacle et les cinémas, c'est-à-dire à la limite de 250 personnes, et non plus dans la catégorie des bars et restaurants. Une demande a été faite en ce sens. Si jamais n'il y avait une ouverture du côté de l'État, je vous invite à demeurer attentifs à l'actualité. Que Dieu nous vienne en aide, † Raymond Poisson Évêque de Mont-Laurier et de Saint-Jérôme

Ce message est de la plus haute importance.

POUR LES MESSES DOMINICALES ET LES FUNÉRAILLES

1. En zone rouge, une limite de 25 personnes est imposée, excluant le personnel en fonction, nous obligeant à tenir un registre des personnes présentes, ce qui sous-entend une inscription de la part des fidèles avant de se présenter à l'office dans le lieu de culte.
2. Dans les autres zones, la limite est maintenue à 250 participants. Il est important de vérifier souvent la zone dans laquelle se situe la paroisse.
3. Partout le protocole sanitaire est maintenu et rigoureusement respecté.
4. En zone rouge, selon les possibilités pastorales de chaque milieu, on pourrait penser à augmenter le nombre de célébrations, en particulier pour les messes dominicales. On pourrait également, grâce au service d'un prêtre supplémentaire ou encore d'une télédiffusion, célébrer avec une assistance dans une autre salle que l'église, cette salle devant être pourvue d'entrées et de sorties indépendantes de celles de l'église.
5. Dans la mesure du possible, on pourrait ouvrir l'église à la prière individuelle durant la journée. Note : En zone rouge, je propose que l'on suggère de reporter tout événement pouvant comporter des éléments familiaux festifs plus tard soit après cette pause d'octobre : les baptêmes, les premières communions, les confirmations ou les mariages. Les journées d'octobre qui nous sont proposées doivent être pour nous, catholiques, semblables à un carême de purification : en respectant les demandes de la Santé publique de s'abstenir des rassemblements familiaux, nous contribuons au rétablissement de la santé de toute la communauté. Nul n'est tenu à l'impossible. Je souhaite cependant que notre prière eucharistique continue de monter vers le Seigneur, afin de lui demander sa présence, sa protection et son réconfort. Je remercie les responsables des paroisses ainsi que les prêtres pour l'apport généreux qu'ils manifesteront à vivre ce moment de guérison communautaire. † Raymond Poisson Évêque de Mont-Laurier et de Saint-Jérôme.